

L'info express...

- Le client du mois : ATLANTIC-ASSISTANCE
- La journée de solidarité
- Revalorisation du SMIC au 1^{er} mai 2008
- Troubles musculo-squelettiques
- Atlantic conseil recrute,
- Nos formations.



En avril 2005, madame Céline MOREAU, anciennement ingénieur d'affaires dans une SSII, décide de fonder sa propre entreprise de service à domicile :

ATLANTIC-ASSISTANCE

L'activité de l'entreprise se définit sur deux marchés très porteurs actuellement :

- à 70% **ménage et repassage**
- à 30% **garde d'enfants** de plus de trois ans (sortie d'école, aide aux devoirs, proposition d'activités manuelles, culturelles et sportives)

Cette société, qui comporte déjà 40 collaborateurs en avril 2008, évolue sur Nantes et sa périphérie. Elle intervient en tant que prestataire. Les clients sont ainsi déchargés de toute formalité administrative.



PLUS : Les clients peuvent **déduire 50%** des sommes versées **de leurs impôts.**

Tous ces **services de haute qualité** sont effectués par des intervenants recrutés en CDI. Le client reçoit une facture en fin de mois avec le nombre d'heures effectué à son domicile.

RECRUTEMENT TRES SELECTIF :

ATLANTIC-ASSISTANCE a un recrutement très sélectif de ses intervenantes. En effet, **des personnes de confiance** sont mises à dispositions pour prendre des initiatives, s'organiser et satisfaire pleinement aux besoins des clients.

La sélection du personnel est ainsi très rigoureuse, permettant de recruter des intervenants de **haute qualité**.



Intégrer **ATLANTIC-ASSISTANCE** en tant qu'intervenant(e) c'est :

1. Avoir **2 ans d'expérience** réussie dans le domaine.
2. **Contrôle systématique des références** en contactant les anciens employeurs.
3. Extrait du **casier judiciaire** exigé.
4. Test technique sur le **ménage**.
5. Test technique sur le **repassage**. Nos intervenantes repassent environ 9 chemises en 1 heure.
6. Test de **prise d'initiatives** : nos intervenantes savent prendre de bonnes initiatives afin d'offrir un service de haute qualité à nos clients.
7. Test d'**organisation** : nos intervenantes savent s'organiser pour gagner du temps dans leur travail.
8. Test de **personnalité**.
9. Notre personnel s'engage à respecter votre intimité et votre vie privée. Il est lié par le **secret professionnel** le plus absolu.
10. Nous attachons une grande importance à la présentation, au comportement et à la discrétion.

Pour en savoir plus :

ATLANTIC-ASSISTANCE

81, rue de la Baronnière 44700 Orvault

Tél. 02 40 48 26 63

Par email :

atlantic.assistance@orange.fr

Site internet :

<http://www.atlantic-assistance.fr/>

LA JOURNEE DE SOLIDARITE

Journée de solidarité : comment la mettre en pratique pour 2008 ?

Le mercredi 9 avril, le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la **journée de solidarité**. Dès la publication de la loi au Journal officiel, le lundi de Pentecôte ne sera plus la journée de solidarité par défaut. Néanmoins, le principe même d'une journée non rémunérée, dans certaines limites, demeure mais est désormais aménageable.

Comment cette date est elle fixée ?

La date de la journée de solidarité est en principe fixée par accord collectif conclu entre les partenaires sociaux (accord de branche ou convention ou accord d'entreprise, ou d'établissement). Cet accord peut prévoir :

- ▶ soit le travail d'un **jour férié précédemment chômé autre que le 1er mai** ;
- ▶ soit le **travail d'un jour de réduction du temps de travail** ;
- ▶ soit **toute autre modalité** permettant le travail d'un jour précédemment non travaillé en application des dispositions conventionnelles ou des modalités d'organisation du travail dans l'entreprise.

Cette année, à titre exceptionnel compte tenu de la proximité du calendrier et à défaut d'accord collectif fixant une date pour la journée de solidarité, l'employeur pourra **définir seul les modalités d'accomplissement** de cette journée après consultation, le cas échéant, des représentants du personnel. Soulignons que si l'employeur a déjà fixé pour 2008 la journée de solidarité au lundi de Pentecôte, il n'a aucune obligation de la changer. Il peut parfaitement décider de la maintenir ou bien retenir une autre date.

REVALORISATION DU SMIC AU 1ER MAI 2008

Le **SMIC** fera l'objet au 1er mai d'une **revalorisation automatique de 2,3%** compte tenu de l'évolution de l'inflation depuis mai 2007

Selon les chiffres publiés aujourd'hui par l'INSEE, **l'indice des prix** à la consommation hors tabac des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé

a progressé de 2,3% depuis mai 2007, dernier mois pris en compte pour la revalorisation du 1er juillet 2007.

Le code du travail prévoit qu'au-delà d'un seuil de **2% d'inflation** depuis le dernier relèvement du SMIC, celui-ci est revalorisé dans les mêmes proportions le premier jour du mois qui suit la publication de cet indice.

Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, et Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité confirment que cette disposition sera appliquée par un arrêté interministériel qui fixera très prochainement le taux horaire du SMIC applicable **à compter du 1er mai**.



TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Xavier Bertrand, Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, lance une grande campagne de sensibilisation à destination des entreprises, des salariés et des professionnels de santé. Intitulée « **TMS, parlons-en pour les faire reculer** », elle sera diffusée à partir du 9 avril 2008 en télévision, presse écrite, hors média et Internet. Il faut savoir qu'un quart des travailleurs européens se plaignent de maux de dos et 23 % de douleurs musculaires.

Sous-estimés et méconnus, les **troubles musculo-squelettiques (TMS)** sont pourtant devenus une réalité sociale et économique incontournable.

À l'origine de grandes souffrances pour le salarié et responsables de pertes de performance pour l'entreprise, les TMS sont aujourd'hui un enjeu majeur de santé au travail.

Pour faire face à une croissance constante des TMS depuis dix ans, il est urgent de réagir et d'agir en

menant notamment des **actions de prévention** dans les entreprises.

Tendinites de l'épaule et du coude, douleurs au poignet, lombalgies... les troubles musculo-squelettiques affectent les muscles, les tendons et les nerfs. Liés aux **conditions de travail** (intensification du travail, gestes et postures difficiles, pénibilité, flux tendu, etc.), ils se traduisent par des douleurs de plus en plus gênantes, voire insupportables pouvant conduire à une incapacité de travailler. C'est la combinaison au cours de la vie professionnelle de **facteurs biomécaniques** (travail en force, gestes répétitifs à cadence élevée, positions pénibles, postures prolongées, maniement de charges lourdes, vibrations, froid, etc.) associés à **une organisation de travail inadaptée** avec un temps de récupération insuffisant et des situations de stress au travail (sentiment d'isolement, pression des résultats, etc.) qui entraîne les TMS. De nombreuses personnes en souffrent sans même le savoir.

Agroalimentaire, commerce, métallurgie, BTP, habillement, imprimerie, industrie pharmaceutique, services aux entreprises et à la personne... les TMS touchent tous les secteurs d'activité et peuvent concerner toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Au-delà des souffrances et des situations de précarité et d'isolement que les TMS peuvent induire pour les salariés, les conséquences humaines et économiques sont non négligeables pour les entreprises.

En 2006, les TMS ont représenté **7 millions de journées de travail perdues, soit 710 millions d'euros de frais couverts par les cotisations des entreprises**. Sans compter la perte de performance liée à l'absence des personnels, à la désorganisation qui en résulte, à la baisse du niveau de qualité et de la productivité. Les TMS constituent également pour l'entreprise un risque de dégradation de son image et des difficultés de recrutement.

ATLANTIC CONSEIL RECRUTE

Une imprimerie recherche :

→ Un **aide-comptable** chargé de la saisie des écritures comptables et des règlements clients. Ce CDI à temps partiel nécessite rigueur, sérieux et discrétion.

Vous connaissez quelqu'un intéressé par cette offre ?

N'hésitez pas à nous joindre ou à déposer vos cv sur

recrutement@atlantic-conseil.fr

INVITATION

Judi 22 mai 2008
18h15 à 20h15

**DECouvrez VOTRE CERVEAU DROIT
DOPEZ VOTRE EFFICACITE GRACE
AU MIND MAPPING**





Atlantic Conseil vous convie à découvrir une autre façon de travailler et de manager grâce à la méthode du **Mind Mapping®**, déjà utilisée par les managers de Volvo, Saab, Ericsson...


Venez découvrir des **outils pour apprendre, mémoriser et travailler autrement.**


Découvrez des **outils pour apprendre, mémoriser et travailler autrement.**

Au Programme...

 **Présentation d'une vidéo interactive** sur le dictat du cerveau gauche, la puissance du cerveau droit, et les performances qui découlent de l'utilisation conjointe des deux hémisphères ;

 **Expériences participatives et ludiques** sur la transmission de l'information en entreprise et la mémoire, pour découvrir les surprenantes ressources dont dispose chacun et leur utilité en milieu professionnel ;

 **Utilisation de ces ressources au quotidien** pour écouter, mémoriser, prendre des notes, parler en public, apprendre et informer, pour mieux manager ses équipes ;

 **Découverte d'outils concrets**, comme le Mind Mapping®, les images mentales, dessiner avec son cerveau droit.

« Cette technique est un moyen de découvrir et d'apprendre à utiliser des ressources insoupçonnées »

L. ALLEREAU, RRH des Transports GRAVELEAU (85)

20h : ECHANGES AUTOUR D'UN COCKTAIL

Pour en savoir plus et vous inscrire :

Contactez **Jeanne ZITOUN** au **02 40 34 43 91**

FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES



Voici les prochaines formations en interentreprises qui auront lieu dans nos locaux à Basse-Goulaine :

TITRE DE LA FORMATION	DURÉE	DATES	TARIFS H.T.* PAR PERSONNE *TVA : 19,6 %
ACTUALISATION DROIT SOCIAL	3 jours	20, 21 et 27 mai 2008	860 €
ADAPTER SON MANAGEMENT A LA PERSONNALITE DES COLLABORATEURS	2 jours	22 et 23 mai 2008	715 €
 CYCLE MANAGER	7 jours	22 et 23 mai, 3 et 4 juillet et 8 septembre 2008	2 350 €
L'ETUDE DES PERSONNALITES : COMMUNIQUER EFFICACEMENT	2 jours	22 et 23 mai 2008	715 €
TECHNIQUES D'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT	 2 jours	23 et 29 mai 2008	610 €
MANAGER : DEVELOPPER VOTRE ASSERTIVITE ET GAGNER EN AFFIRMATION	2 jours	3 et 4 juillet 2008	715 €
DOPEZ VOTRE EFFICACITE, VOTRE MEMOIRE ET VOTRE CREATIVITE AVEC LA METHODE DU MIND MAPPING®	 3 jours	9, 10 et 30 juin 2008	860 €
MAITRISER LES BASES DE LA LEGISLATION DU TRAVAIL	3 jours	9, 16 et 23 juin 2008	795 €
ENCADRER, ANIMER ET MOTIVER UNE EQUIPE NIVEAU 1	2 jours	17 et 24 juin 2008	665 €
S'APPROPRIER LA DEMARCHE COMPETENCES DE VOTRE ENTREPRISE	1 jour	19 juin 2008	350 €
MOTIVER ET FIDELISER SES COLLABORATEURS	1 jour	1 juillet 2008	350 €
ENCADRER ANIMER ET MOTIVER UNE EQUIPE NIVEAU 2	1 jour	8 décembre 2008	350 €